



*Communiqué de presse Swiss Volley*

## **Arrêt des compétitions avec effet immédiat dans toutes les ligues de volleyball**

**Berne, le 13 mars 2020. – Swiss Volley suspend le championnat 2019/2020 à compter d'aujourd'hui, 13 mars 2020. La finale de la Mobiliar Volley Cup du 28 mars 2020 est annulée.**

Le championnat national ne peut être poursuivi en raison de l'évolution rapide de la situation concernant le coronavirus et des risques sanitaires qui y sont associés. En particulier, l'interdiction des manifestations prononcée mercredi dans le canton du Tessin, les réglementations plus strictes au niveau fédéral et les différentes directives cantonales ne permettent pas de garantir des compétitions sur la base de règles équitables. Sur proposition de la direction, élaborée en étroite consultation avec les organismes concernés, le Comité Central de Swiss Volley a décidé d'arrêter les compétitions dès aujourd'hui, vendredi 13 mars 2020. Cela concerne la ligue nationale A, la ligue nationale B, la 1ère ligue, les ligues régionales, les ligues juniors et la Mobilière Volley Cup Finale du 28 mars 2020. Hier, Swiss Volley avait déjà décidé d'annuler les championnats suisses juniors pour la saison 2019/2020.

Le directeur de Swiss Volley, Werner Augsburger, explique cette décision: «La situation de force majeure dans laquelle nous nous trouvons actuellement ainsi que les recommandations politiques nous ont contraints à prendre des décisions difficiles. Les différentes réglementations appliquées par les cantons rendent impossible la poursuite des compétitions dans le respect des règles et de manière équitable. Nous sommes convaincus que cette décision était la seule issue possible dans les conditions actuelles.»

La question de l'attribution des titres de champions suisses et de vainqueurs de la coupe, qui permettent de définir les équipes participant à la Supercup 2020, sera discutée en étroite consultation avec les organismes concernés et communiquée ultérieurement. Ceci vaut également pour l'établissement des classements de LNA – et l'attribution des places qualificatives pour les différentes coupes d'Europe – ainsi que pour les règles de promotion et relégation.

En ce qui concerne la poursuite des entraînements, Swiss Volley recommande aux clubs de se conformer aux directives des autorités cantonales et communales.

### **Pour de plus amples informations**

– Werner Augsburger, CEO Swiss Volley, +41 79 333 47 64